



# ROSCEVAC



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (02) CONSULTANTS EN CHARGE DE L'ELABORATION DU RAPPORT NATIONAL D'EVALUATION INDEPENDANTE DU GABON PAR LA SOCIETE CIVILE DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE CAFI

Comme d'autres pays d'Afrique centrale, le Gouvernement du Gabon au titre de sa participation a soumis à l'initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), son Cadre d'Investissement National (CIN) matérialisé par le programme dénommé « **Planification nationale de l'affectation des terres et surveillance forestière pour promouvoir des stratégies de développement durable pour le Gabon** ». Ce programme a pour objectif général d'améliorer l'affectation du territoire et le suivi de l'UTCFC au Gabon pour réduire et minimiser la déforestation et la dégradation forestière tout en optimisant les co-bénéfices de développement. Ses activités sont mises en œuvre par trois (03) entités dont le Conseil national climat (CNC), l'Agence gabonaise d'études et d'observation spatiale (AGEOS) et l'Agence nationale des Parcs nationaux (ANPN). Le Programme bénéficie de l'appui financier du Fonds CAFI à hauteur de 18,4 M\$US et de la facilitation financière de l'Agence française de développement (AFD) et est prévu sur une durée de cinq ans. Le démarrage effectif dudit programme a eu lieu en mars 2019 et à la date du 06 juillet 2020, deux (02) comités de pilotage ont déjà été tenus.

La conduite de ce processus nécessite préalablement de s'assurer de l'adhésion de toutes les catégories de parties prenantes et à tous les niveaux (national, provincial, départemental, cantonal, communautaire), de mener une démarche inclusive, d'impliquer les autorités territoriales infranationales dans l'évaluation des défis locaux. Dans une optique d'harmonisation des pratiques et politiques forestières (Cf. Plan de Convergence COMIFAC) et la création des synergies et mutualisation des efforts entre les initiative du Bassin du Congo (CAFI, PFBC, CDN/NDC Africa, etc.), l'examen de la configuration retenue par le Gouvernement du Gabon pour la mise en œuvre de la composante CAFI-Gabon mérite d'être évaluée à la lumière des défis qui se font jour et dans une optique d'affirmation des missions de la société civile pour la transparence, sa prise en compte effective au niveau pays lors des négociations CAFI et la prise en compte des communautés villageoises.

Pour faire suite au plaidoyer effectué par le Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (ROSCEVAC) auprès de la Facilitation Allemande pour le Partenariat des Forêts pour le Bassin du Congo (PFBC), le présent appel est lancé en vue du recrutement deux (02) consultants dont un consultant sous-régional et un consultant national chargés de l'élaboration du rapport national d'évaluation indépendante du Gabon par la société civile dans le cadre de l'initiative CAFI. Les candidats intéressés sont invités à soumettre **uniquement** par voie électronique, leurs propositions au plus tard le **vendredi 28 août 2020 à 15:30** (heure du Gabon). Les termes de références détaillant le processus de sélection du présent appel ainsi que d'autres informations supplémentaires peuvent être obtenus en adressant un email aux deux adresses suivantes, [roscevac@gmail.com](mailto:roscevac@gmail.com); [nicaismoulombi1964@gmail.com](mailto:nicaismoulombi1964@gmail.com).

Le dossier de candidature sera constitué des pièces suivantes, (1) une **lettre de motivation**, (2) une **note technique** sur la méthodologie d'évaluation du programme CAFI-Gabon et (3) un **curriculum vitae** détaillé incluant une **brève biographie**.